



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Communiqué

30 mai 2018

Deuxième journée de session du Synode d'été 2018

Le Synode réaffirme son adhésion à la Vision «Eglise 21» et à sa mise en œuvre

Lors de la deuxième journée du Synode d'été des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, la demande de création d'un poste d'ambassadeur ou d'ambassadrice d'une vision d'Eglise a suscité des débats très vifs. Le poste à 40% a fini par être approuvé, mais seulement à durée déterminée.

Les députées et députés du parlement de l'Eglise ont débuté la deuxième journée de délibération de leur session d'été en prenant connaissance du rapport final sur la motion «Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble». Le processus d'élaboration de la Vision échelonnée en trois étapes «Poser des questions – Trouver des réponses – Etre Eglise» a débuté en 2013, suite à l'adoption à l'unanimité d'une intervention parlementaire dans ce sens et a trouvé sa conclusion avec la grande fête de l'Eglise «Deux-points 21» en septembre 2017. Les députées et députés ont réitéré à la tribune leur adhésion au processus largement relayé par la base de l'Eglise qui a permis l'élaboration de la Vision d'Eglise «Animés par Dieu. Engagés pour les humains» et de ses sept idées directrices. L'implication des paroisses et de la base de l'Eglise a contribué à la démocratisation de la Vision dans sa conception et révélé aussi la profonde diversité qui caractérise l'Eglise réformée aujourd'hui entre Alpes et Jura.

Un poste à 40% à durée déterminée pour soutenir la mise en œuvre de la Vision

Pourtant, en ce qui concerne la mise en œuvre de la Vision, tout est encore à faire. Le Conseil synodal demandait au Synode d'approuver la création d'un poste à 40% d'«ambassadeur / d'ambassadrice de la Vision», pour soutenir et accompagner la mise en œuvre de la Vision dans les paroisses. Porter la vision «jusqu'au dernier recoin» du territoire de notre Eglise, tel est le mandat attaché à cette fonction. La personne chargée de cette tâche sera appelée à mettre tout son potentiel de communication et d'intégration au service des paroisses dans la mise en œuvre concrète de la Vision.



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

La demande du Conseil synodal a suscité la controverse auprès des députées et députés. La Commission des finances s'est résolument opposée à ce nouveau poste en argumentant qu'il incombait désormais d'abord aux paroisses de mettre en œuvre la Vision. A titre de compromis, la commission d'examen de gestion a proposé de limiter le poste à quatre années: à l'issue d'un débat nourri, c'est cette dernière position qui a fini par s'imposer.

Une majorité a estimé que le besoin de donner à la Vision un visage et de motiver les paroisses à concrétiser la Vision justifiait la création de ce poste. A cet argument a été opposée la conviction que toutes et tous - et pas une seule personne -étaient appelés à être des ambassadrices et ambassadeurs de la Vision.

L'attitude vis-à-vis des collaboratrices et collaborateurs avec un handicap questionnée

Le postulat des députés Frank Buchter et Rolf Schneeberger « L'Eglise, employeur responsable de collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap » demande au Conseil synodal d'analyser comment soutenir les paroisses et d'autres employeurs ecclésiaux dans leurs efforts d'engager des collaboratrices et collaborateurs avec un handicap ou de les maintenir dans leur emploi. Le positionnement de l'Eglise en tant qu'employeur social requiert de sa part une sensibilité particulière dans sa relation avec les collaboratrices et collaborateurs vivant avec un handicap mental, physique ou psychique. Au terme d'un débat approfondi, les députées et députés au Synode ont adopté le postulat à l'unanimité.

Le développement du culte acquiert plus d'importance

A une large majorité, le Synode a adopté la proposition d'augmenter à 75% la dotation du poste consacré au développement du culte. Il s'agit de manifester au culte toute l'attention qui lui revient dans la vie ecclésiale de demain. Le poste est appelé à se situer à la charnière entre le Centre de compétence pour la liturgie de l'Université de Berne et les paroisses et à se concentrer sur la musique d'Eglise ressentie dans de nombreuses paroisses comme appelée à être innovatrice.

Lors de sa deuxième journée de délibération, le Synode a en outre:

- approuvé à une large majorité un crédit d'engagement en vue de soutenir le Centre bernois de HipHop à raison d'un montant annuel de 80'000 CHF pour les années 2019 – 2022 (contre 60'000 CHF pour la période précédente).
- décidé de soutenir l'association «Maison des religions – dialogue des religions» pour les années 2019–2022 à raison d'une contribution annuelle de fonction de 120'000 (contre 100'000 CHF).
- apporté son soutien au développement du projet de tandem «zäme ungerwägs [*faire route ensemble*]» pour les années 2018–2020, qui s'adresse aux requérantes et requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire et



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

personnes réfugiées reconnue. Il s'agit de favoriser leur intégration ciblée grâce à l'engagement coordonné de bénévoles.

- prolongé le crédit annuel de 20'000 francs aux parrainages «avec moi» pour les années 2019–2022. Le projet entend aider les parents et les enfants concernés à briser des situations de précarité et à développer ainsi leurs compétences et leur créativité.